

SEMINAIRE ANNUEL ASSOCIATION ISATIS

PARIS - 8 JUIN 2016



**Office National
des Anciens Combattants
et Victimes de Guerre**

L' ONACVG, UN OPERATEUR DE L'ETAT QUI GAGNE A ETRE (RE) CONNU

L'Office national des anciens combattants
et victimes de guerre, c'est:

- Une histoire liée aux conflits du 20ème siècle ;
- Un principe de gestion original, le paritarisme :
L'ONACVG est géré par ses ressortissants pour ses ressortissants.
- Des missions spécifiques, *résumées par la devise :*
« **Mémoire et Solidarité** ».

UNE INSTITUTION CENTENAIRE

L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, est né de la fusion de 3 offices :

- L'Office national des **mutilés** et **réformés**, créé en **1916**
- L'Office des **Pupilles de la Nation**, créé en **1917**
- L'Office du **combattant** créé en **1926**
- Fusion en **1935** et appellation actuelle en **1946**.

L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG), c'est :

- **Un établissement public, placé sous la tutelle du Ministère de la défense,** dirigé par une **directrice générale** et administré par un **conseil d'administration** placé sous la présidence du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la défense, chargé des anciens combattants, et de la mémoire.
- **L'ONACVG se compose :**
 - d'une **direction générale**, à l'Hôtel National des Invalides à Paris
 - de **105** services départementaux
 - de **9** écoles de reconversion professionnelle (ERP)
 - de **8** établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
 - de **9** Hauts lieux de mémoire, de **265** nécropoles nationales et **1** pôle d'entretien des sépultures de guerre et des Hauts lieux de la Mémoire nationale
- **L'ONACVG gère les intérêts moraux et matériels de 3 millions de ressortissants.**

LES MISSIONS DE L'ONACVG :

- 1 - Mission de reconnaissance et de réparation
- 2 - Mission de mémoire
- 3 – Le Bleuet de France
- 4 – Mission de solidarité

1- RECONNAISSANCE ET REPARATION

L'identification des ressortissants de l'ONACVG

L'ONACVG identifie ses 3 millions de ressortissants par la délivrance d'une carte ou d'un titre.

Une vingtaine de statuts spécifiques donne accès au statut de ressortissant :

- **Anciens combattants** (seconde guerre mondiale, Indochine, AFN, OPEX),
- Des statuts issus de la seconde guerre mondiale (résistants, déportés, réfractaires, ...),
- Harkis et anciens supplétifs
- Mutilés et invalides de guerre et hors guerre,
- Victimes civiles de guerre et victimes du terrorisme,
- Pupilles de la Nation et orphelins de guerre,
- **Veuves de guerre, veuves d'ancien combattant,**



LA RECONNAISSANCE

**L'ONACVG instruit les demandes d'attribution
des cartes :**

- DE RESSORTISSANTES (VEUVE D'UN ANCIEN COMBATTANT)**
- DE VEUVE DE GUERRE (VEUVE D'UN PENSIONNE)**

REPARATION DE L'ETAT

L'ONACVG est chargé d'instruire les demandes :

- d'allocation de reconnaissance aux anciens harkis ou à leurs veuves non remariées
- d'indemnisation des orphelins dont les parents ont été victimes de persécutions antisémites
- d'indemnisation des orphelins dont les parents ont été victimes d'actes de barbarie durant la seconde guerre mondiale
- de retraite du combattant aux titulaires de la carte du combattant âgés de 65 ans

2 – LA MISSION « MEMOIRE »

- L'ONACVG est **un des acteurs majeurs** de la mise en œuvre de la politique de mémoire combattante définie par le Ministère de la défense.
- Il décline au **niveau local** les thématiques liées au calendrier commémoratif



3 – LE BLEUËT DE FRANCE

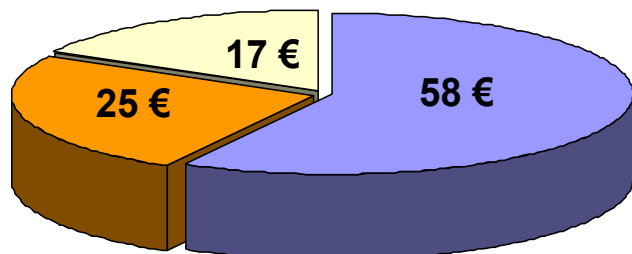
L'ONACVG assure la gestion de l'Œuvre du Bleuët de France, le Collège du Bleuët de France décide des orientations générales de l'Œuvre et de sa promotion.

Les 105 services départementaux métropolitains et d'Outre-Mer organisent les collectes au niveau local.

La collecte est assurée sur la voie publique le **8 mai** et le **11 novembre** par des bénévoles.

La collecte du Bleuët de France est une **source essentielle de financement** des actions de mémoire et de solidarité menées par l'ONACVG.

Affectation des sommes récoltées
par le Bleuët de France



Sur 100 € donnés au Bleuët de France :

- **58 €** reviennent aux ressortissants de l'ONACVG en difficulté,
- **25 €** à l'organisation de manifestations de Mémoire,
- **17 €** à la promotion des collectes.

4 – LA MISSION « SOLIDARITE » :

La mission solidarité concerne tous les ressortissants :

Elle est impulsée par la **direction générale** et mise en œuvre par un vaste réseau d'acteurs composé :

- des services de proximité de l'ONACVG :
- **105 services départementaux,**
- des collectivités d'outre-mer et du Maghreb,
- des ambassades et des consulats généraux de France à travers le monde (41 pays)

4 – LA MISSION « SOLIDARITE »

Elle revêt deux aspects :

- **Une assistance administrative personnalisée**
- **Des interventions financières individuelles variées**

UNE ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

- Chaque service départemental dispense à ses ressortissants un **accueil**, une **écoute** et un **accompagnement personnalisés** destinés à :
 - **l'informer** sur ses droits
 - **l'orienter** vers les organismes compétents
 - et/ou **l'assister** dans ses différentes démarches.

DIFFERENTES CATEGORIES D'INTERVENTIONS

- Secours d'urgence
- **Aides pour difficultés financières**
- **Aides aux conjoints survivants**
- Prêts sociaux
- **Remise de colis**

LES AIDES FINANCIERES

- Mobilisables à **moyen terme** et **non remboursables**, elles sont destinées à trois types de difficultés ou de besoins :
- Les aides pour difficultés financières ponctuelles
- Les aides pour frais médicaux
- Les aides pour frais d'obsèques
- **Le montant maximum de ces aides est de 800 €**

LES AIDES POUR DIFFICULTE FINANCIERES PONCTUELLES

Concerne :

- **Les dettes locatives**
- **Les factures impayées**

LES AIDES POUR FRAIS MEDICAUX

Concerne :

- La participation aux frais d'hospitalisation
- Les dépassements d'honoraires
- Les frais d'optique
- Les frais pour appareil auditifs
- Les frais dentaires
- Les frais de mutuelle

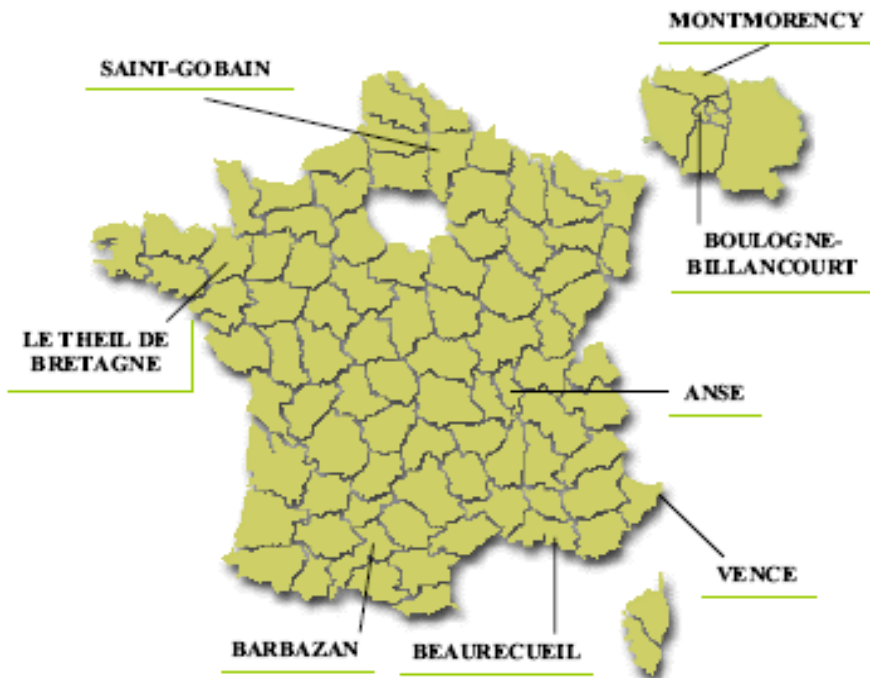
LES AIDES POUR FRAIS D'OBSEQUES

- Doivent concerner les obsèques d'un(e) ressortissant(e) de l'ONACVG.

LES COLIS DOUCEUR

- Ils s'adressent aux ressortissants de l'ONAC-VG
- Ils sont remis à des ressortissants âgés, **hébergés en établissements** ou **hospitalisés**.
- La remise des colis permet d'atténuer l'isolement et témoigne de l'attachement du monde combattant à ses aînés.

L'hébergement des personnes âgées dépendantes



Les aides sociales sont prolongées par l'intervention dans l'accueil de ressortissants âgés dans les maisons de retraite de l'ONACVG et dans les établissements labellisés.

L'ONACVG gère **8 maisons de retraite** – près de 700 lits – destinés aux anciens combattants et aux veuves.

Les ressortissants de l'ONACVG peuvent également bénéficier en priorité de places dans de nombreuses **maisons de retraite labellisées**.

Parallèlement les services départementaux de l'ONACVG assurent « le conseil » et **l'accompagnement administratif** pour l'ouverture et l'exercice des droits pour l'ensemble des ressortissants.

L'hébergement des ressortissants âgés

L'hébergement des ressortissants âgés de l'ONACVG s'effectue dans :

*L'une des **8 maisons de retraite** directement gérées par l'ONACVG,*

*L'une des **112 maisons de retraite** bénéficiant du label « **Bleuet de France** » réparties sur 65 départements (au 1^{ER} mars 2016)*

Les maisons labellisées adhèrent à la **Charte du Bleuet de France**, **aux critères de qualité strictes** pour l'accueil des ressortissants de l'ONACVG.

LE LABEL « BLEUET DE FRANCE »

- En **1999**, l'ONACVG décide de créer le label « **Bleuet de France** » afin de constituer un réseau d'établissements labellisés répondant aux besoins de ses ressortissants âgés.

LE LABEL « BLEUET DE FRANCE »

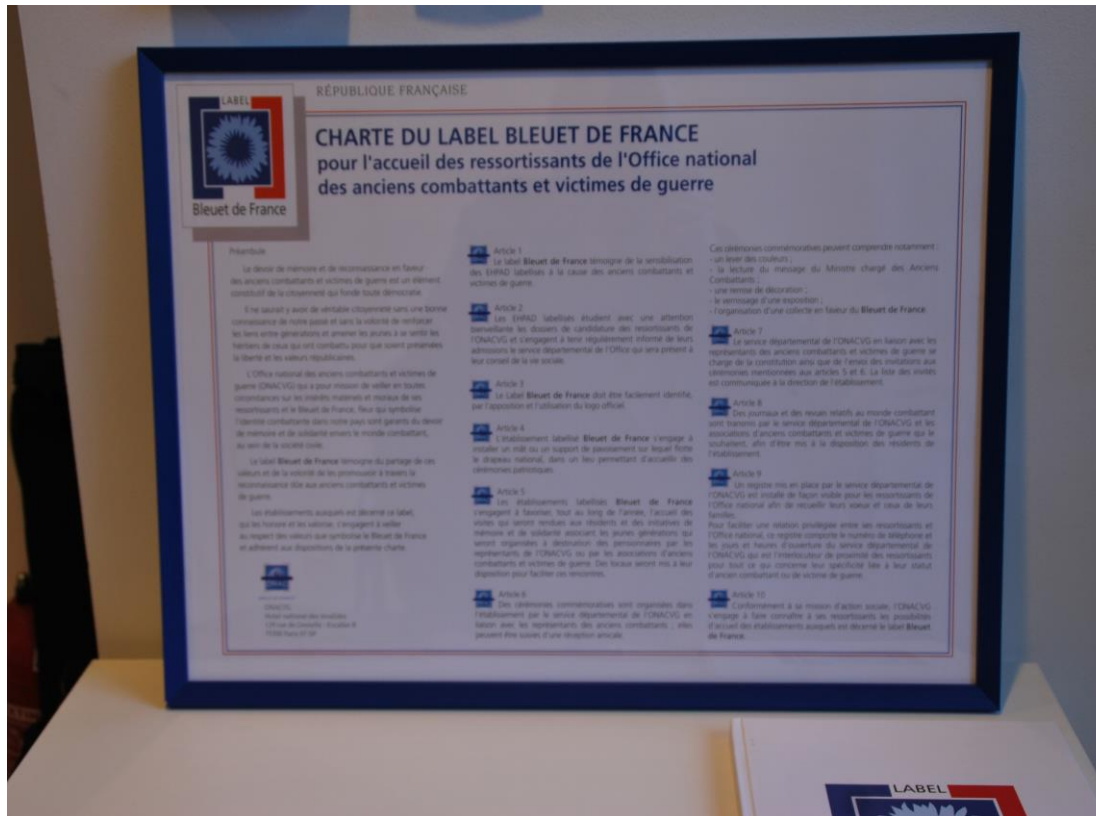
■ Les critères de qualité de la Charte du Bleuets de France :

- La qualité des prestations hôtelières, de la sécurité matérielle et la qualité des soins de l'établissement,
- Le droit au respect et à la dignité, bien-être et préservation de l'autonomie,
- L'engagement de l'établissement à préserver la mémoire du monde combattant

LE PARTENARIAT

- **Le partenariat est basé sur :**
- La signature d'une convention entre l'ONACVG et l'EHPAD
- La Charte du Bleuet de France
- Un registre de liaison
- Un logo

LA CHARTE DU LABEL BLEUET DE FRANCE



LE LABEL BLEUET DE FRANCE



Les engagements des établissements labellisés

- **Un lieu d'accueil pour les ressortissants de l'ONACVG :**
- L'établissement examine avec bienveillance les demandes d'admission des ressortissants

Les engagements des établissements labellisés

- Un lieu de référence civique :
- L'établissement arbore le **drapeau français** et organise des **cérémonies** lors des journées nationales commémoratives en favorisant le lien intergénérationnel.

Les engagements des établissements labellisés

- **Un lieu de mémoire :**
- L'établissement accueille en son sein des **activités de mémoire** mises en place en commun avec le service départemental de l'ONACVG : expositions, rencontres, spectacles, ateliers,.....

LES ENGAGEMENTS DE L'ONACVG

- **Promouvoir** les établissements labellisés auprès de ses ressortissants et de leur famille.
- **Participation** aux actions mémorielles
- **Relation privilégiée** entre l'établissement et le service de proximité



VIE DU PARTENARIAT

- PARTICIPATION AU **CONSEIL DE LA VIE SOCIALE** (VOIX CONSULTATIVE)
- **VISITE ANNUELLE** POUR FAIRE LE POINT SUR LE PARTENARIAT

LES ETABLISSEMENTS LABELLISES

- Le réseau des établissements labellisés Bleuet de France compte **112** maisons répartis sur **65** départements.
- **Objectif** : au moins 1 établissement labellisé par département.



LES EHPAD LABELLISES EN ESSONNE

« LA CITADINE » à MASSY

Elle est labellisée depuis **2001**.

« LA MAISON RUSSE » à Sainte Geneviève des Bois

Elle est labellisée depuis le **7 avril 2016**.

POUR NOUS CONTACTER :



**OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE**

DIRECTION GENERALE

DEPARTEMENT DE LA SOLIDARITE

HOTEL NATIONAL DE INVALIDES ESCALIER B

129 RUE DE GRENELLE

75700 PARIS 07 SP



DEUX SITES INTERNET :

- www.onac-vg.fr
- www.bleuetdefrance.fr